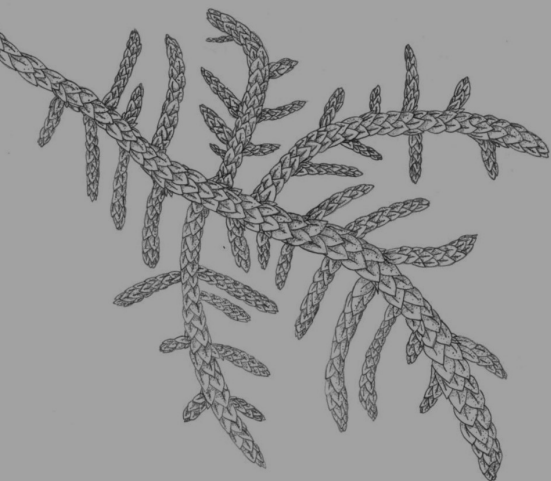




Les auteurs

Catherine Rausch de Trautenberg est maître de conférences au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) de Paris et chargée de conservation de l'herbier de Bryophytes. Ses travaux de recherche portent sur l'utilisation des mousses comme bioindicateurs des pollutions de l'air et de l'eau. Elle a été responsable du programme BRAMM de 2000 à 2010.

Laurence Galsomière est docteur *ès Sciences* en sciences de l'environnement et a rejoint en 2000 l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) à Paris, après avoir œuvré au développement du dispositif BRAMM de 1995 à 1999. Ses activités dans le domaine de l'air concernent, notamment, les impacts de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes et le patrimoine bâti. Elle participe aussi à la diffusion et à la valorisation des données françaises sur les retombées atmosphériques et les niveaux de charges critiques auprès de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies pour le compte du ministère de l'écologie. Elle est par ailleurs membre de la Commission AFNOR T95b et a contribué à la publication des premières normes sur la biosurveillance de la qualité de l'air, parmi lesquelles la NF X43-902 sur la biosurveillance passive de la qualité de l'air à l'aide de mousses autochtones. Pour finir, elle a coordonné la rédaction du présent ouvrage.

Yann Martinet est docteur *ès Sciences* en chimie de la structure et de la dynamique des systèmes réactifs. Il rejoint le CITEPA en 2005 après avoir mis au point le cadastre des émissions de polluants atmosphériques de la Région Nord-Pas de Calais à l'École des mines de

Douai. Il a contribué au développement des inventaires nationaux spatialisés français et tunisien et travaille notamment à optimiser le système national de déclaration électronique des rejets et transferts de polluants des installations classées. Il participe également à la production des inventaires français des émissions dont il assure la mise en œuvre et le suivi technique des transports maritime, fluvial et ferroviaire auprès de la Commission européenne et des Nations unies pour le compte du ministère de l'écologie.